

CONCOURS ARTISTIQUE

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine 2021, le Syndicat Mixte du Projet Chaise-Dieu vous invite à réinventer l'Abbaye de La Chaise-Dieu !

Amateurs, artistes en herbe et enfants auront l'occasion de dévoiler leur talent de dessinateur, de peintre... grâce à ce concours artistique sur le thème :

« L'Abbaye de La Chaise-Dieu d'aujourd'hui et de demain »

Abbaye rêvée, abbaye imaginée, ouvrez les yeux, regardez... dessinez l'abbaye telle que vous la voyez aujourd'hui ou la pensez demain !

Peinture, crayons, collage, photo,... Laissez exprimer votre créativité artistique !

En savoir plus sur le lieu :

Ce joyau patrimonial brille par son histoire et son architecture. Depuis 2007, de nombreux travaux ont été menés pour valoriser cet ensemble abbatial. Aujourd'hui un parcours de visite entraîne le visiteur à la découverte de tous les secrets de l'Abbaye.



Comment participer ?

Pour participer, vous pouvez envoyer vos propositions par la poste à l'adresse suivante :

Syndicat Mixte du Projet Chaise-Dieu

Maison du Cardinal

Avenue de la Gare

43160 LA CHAISE-DIEU

Ou les déposer, pendant les heures d'ouverture, à l'office de tourisme de la Chaise-Dieu, avenue de la gare 43160 LA CHAISE-DIEU.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'office de tourisme au 04 71 00 01 16.

Les infos utiles !

Le concours prendra fin le mardi 14 septembre 2021.

Les créations seront exposées dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine dans l'ensemble abbatial les 18 et 19 septembre 2021. Les nombreux visiteurs attendus pour les Journées européennes du Patrimoine pourront ainsi découvrir le talent des participants à ce concours. Les gagnants se verront par ailleurs récompensés lors d'une remise de prix aux couleurs de l'abbaye qui se déroulera **le dimanche 19 septembre à 15h30 à l'Auditorium Cziffra de La Chaise-Dieu** (place Lafayette).

Le concours est ouvert à tous, petits et grands, les participants seront répartis en 3 catégories, les enfants de moins de 11 ans (inclus), les enfants âgés entre 12 et 17 ans (inclus) et les adultes.

Le formulaire d'inscription et le règlement peuvent être envoyés par mail ou téléchargés depuis le site Internet www.chaisedieu.fr

Formulaire de participation

Nom :

Prénom :

Age :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Article 1 : Objet et thème du concours

Le Syndicat Mixte du Projet Chaise-Dieu organise un concours artistique. Il est ouvert du 19 juillet au 14 septembre 2021. Ce concours a pour thème « L'Abbaye de La Chaise-Dieu d'aujourd'hui et de demain ».

Article 2 : Les participants

Le concours est ouvert à tous, enfants et adultes. La participation est gratuite. Une seule proposition par personne est autorisée.

Article 3 : Modalités de participation

Chaque proposition doit être une création personnelle signée et sans signe distinctif. Elle doit être réalisée sur un **support papier de format A4 ou A3**. Toutes les techniques manuelles sont acceptées: aquarelle, feutre, crayon, collage etc. (donc pas de dessin numérique).

Le rendu devra être à plat, sans volume. Le formulaire de participation joint au règlement doit obligatoirement être rempli et déposé par le participant. S'il n'est pas présent, la participation à ce concours ne sera pas prise en compte.

Article 4 : Réception des dessins

La création et le formulaire de participation doivent être envoyés ou déposés non pliés au plus tard le 14 septembre 2021, le cachet de la poste faisant foi, par courrier à l'adresse suivante:

Syndicat Mixte du Projet Chaise-Dieu
Maison du Cardinal
Avenue de la gare
43160 LA CHAISE-DIEU

La protection de la confidentialité des informations personnelles sera assurée. Ces éléments ne seront pas diffusés.

Les dessins reçus seront répartis, en fonction de l'âge des participants dans l'une des catégories suivantes:

- 1) Catégorie moins de 11 ans (inclus)
- 2) Catégorie 12-17 ans (inclus)
- 3) Catégorie adulte.

Article 5: Droit d'auteur

En signant ce formulaire, chaque participant autorise l'utilisation de son dessin, certifie qu'il est titulaire des droits d'auteur du dessin et qu'il autorise l'organisateur à le reproduire et à l'utiliser gratuitement dans tout support de sensibilisation et de communication du Syndicat Mixte du Projet Chaise-Dieu (site internet, Facebook et autres publications).

Article 6: Désignation des gagnants

Les membres du jury, agents et élus du Syndicat Mixte Projet Chaise-Dieu, jugeront indépendamment chacun des dessins reçus selon les critères suivants:

- Pertinence par rapport au thème,
- Application,
- Originalité.

Les dessins gagnants seront ceux qui ont obtenu, au sein de leur catégorie les notes les plus élevées.

En cas d'ex-aequo, le jury délibérera afin de départager les vainqueurs. Le jury est souverain. Aucune réclamation ne sera admise.

Article 7 : Lots

Trois lots seront décernés à l'issue du concours, un dans chacune des catégories d'âge des participants. Les lots attribués aux gagnants ne pourront pas être négociés, ni échangés contre-valeur par l'organisateur.

La remise des lots aura lieu le dimanche 19 septembre à 15h30 à l'Auditorium Cziffra de La Chaise-Dieu.

Article 8: Non restitution

Les dessins ne seront pas retournés aux participants.

Article 9: Acceptation du règlement

Le simple fait de participer au présent concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement et de ses résultats. Le règlement peut être envoyé par courrier électronique ou retiré à l'accueil de l'office de tourisme de La Chaise-Dieu sur simple demande. Il est également téléchargeable sur le site internet du Syndicat Mixte.

Article 10: Responsabilité

Le Syndicat Mixte du Projet Chaise-Dieu ne pourra être reconnu responsable si, pour des raisons indépendantes de sa volonté ou par manque de participants, le concours devait être reporté, modifié ou annulé.